



F.F.F.

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

202 Boulevard Aristide Briand - CS 30175 - 85004 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tél. : 02 51 44 27 30 - Fax : 02 51 44 27 32 - Mail : emartineau@foot85.fff.fr

Site : <http://districtfoot85.fff.fr>



Mme. M. le Maire

Mme. M. l'Adjoint au Maire

La Roche sur Yon, le 18 novembre 2019

Madame, Monsieur le Maire,

Dans le cadre du développement du football diversifié, le District de Vendée de Football vous présente son projet « Anim'Futsal 2019/2020 » qui vise à renouveler la mise en place de plateaux spécifiques futsal pour les catégories U6 à U13 dès les vacances de la Toussaint et durant la période hivernale de décembre à février.

En effet, pour nos jeunes licenciés, cette phase n'est pas la plus propice au football extérieur car trop souvent nos plateaux programmés sont annulés pour cause d'intempéries, de terrains dégradés ou de températures hostiles. L'activité de nos enfants dans leur sport favori nous semble donc trop réduite sur cette période. En tenant compte de ce paramètre et de l'évolution des attentes de nos licenciés, la Commission du Football à effectif réduit souhaite donc, en collaboration avec les clubs, poursuivre pour la saison 2019/2020 l'action « Anim'Futsal » pour nos jeunes joueuses et joueurs.

Qu'est-ce que le Futsal ?

Le futsal est une pratique du football qui se joue sur un terrain de handball à l'intérieur d'une salle ou en plein air (sur un terrain spécifique) avec un règlement adapté et un ballon spécifique (peu de rebonds possibles !). Toutes les règles (équipe composée de 5 joueurs, pas de tacles, ni de contact...) ont été conçues pour favoriser un jeu fluide, rapide et technique.

Pourquoi proposer du Futsal ?

Cette pratique est complémentaire au football habituel. En effet, elle permet dans un environnement plus confortable de développer l'apprentissage des bases :

- techniques : maîtrise du ballon, les passes...
- tactiques : prise d'information rapide...
- athlétiques : vitesse d'exécution, coordination...

Indispensables à la progression du jeune footballeur. N'oublions pas non plus qu'à travers le respect des règles du jeu et le fairplay, nous défendons les valeurs éducatives de notre sport.

De plus, elle permettra de soulager des terrains souvent endommagés à cette période.

Le club de football de votre commune compte sur votre collaboration et celle des autres disciplines pour obtenir un ou plusieurs créneaux de salle durant cette période (au moins 1 créneau par club) pour l'organisation d'un plateau spécifique.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre projet. Pour plus d'informations, nous restons bien sûr à votre disposition.

Nous vous prions, Madame, Monsieur le Maire, d'agréer nos sincères salutations.

Adrien REMAUD,

Conseiller Technique Départemental D.A.P.

